

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la Proclamation du 22 décembre 1965 ;  
VU le Décret N°147/PR du 16 mai 1967, portant  
formation du Gouvernement,

D É C R Ê T E :

Article 1er - Du 5 mai au 9 Juin 1967, Mr Grégoire GBENOU, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, a assuré l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales, pendant l'absence du Dr Daouda BADAROU (régularisation).

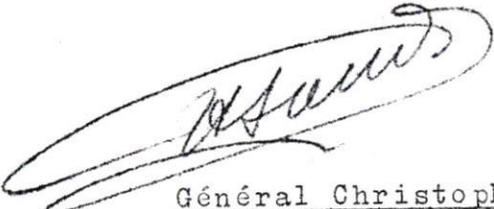
Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 19 Juin 1967

par le Président de la République,

Le Garde des Sceaux, Ministre de  
la Justice et de la Législation,

  
Grégoire GBENOU

  
Général Christophe SOGLO

Ampliations : PR 4 - CS 6 - IAA 1  
MJL-MSPAS 4 - Ministères 9 - SGG 4  
DGAJL 2 - Gde.Chanc. 1 - JORD 1.